

5. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 20
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 4
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 24

L'an deux mille vingt-cinq le lundi dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi sept mars deux mille vingt-cinq.

PRESENT(E)S : 20

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, MIREILLE AUGHEARD, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATTESTI, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, YVES JAOUEN, DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, MURIELLE PANIAGUA, YOLANDE PANIAGUA, MATTHIEU PERONA, FRANCOISE TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 4

SYLVIE GRENIER REPRESENTEE PAR SARAH CHEVALLIER
AMANDINE MENUZZO REPRESENTEE PAR GENEVIEVE NICOLAS
DAVID GUASLARD REPRESENTE PAR MURIELLE PANIAGUA
VINCENT OUSLATI REPRESENTE PAR MATTHIEU PERONA

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 2

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY

Secrétaire de séance : SYLVETTE CARTIER

Conformément à l'article L 2311-7 du CGCT, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes aux associations, dans le budget primitif 2025 « Principal », dont un extrait est joint à la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'exposé qui lui a été fait,
VU la maquette budgétaire éditée,

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

(Eric DUEZ, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Sylvie GRENIER Matthieu PERONA et Vincent OUSLATI, Yves JAOUEN, Pierre BARRAUD) en tant que membres de bureaux d'associations ne participant pas au vote)

✓ **ATTRIBUE** les subventions aux associations pour 2025 comme indiqué dans le budget primitif 2025 « Principal », dont un extrait est joint à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 17 mars 2025
Le Maire,

Marc RÉGNOUX



Le secrétaire de séance,

Sylvette CARTIER

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 063-216302455-20250317-25D02_DELIB_015-DE